



Faire bonne figure libérale devant la Commission européenne

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Le ministre de l'Économie a présenté en Conseil des ministres une loi à caractère interministériel. Initialement intitulé « Pour la croissance et l'emploi », le projet de loi serait dorénavant ainsi formulé : « Pour libérer l'activité et l'égalité des chances économiques ». Y figurent notamment les professions réglementées, la libéralisation du transport en autocar, une réforme des prud'hommes et le travail du dimanche.

Il s'agit, selon le ministre, de répondre aux trois maladies de la France : la défiance, la complexité, les corporatismes.

Nous n'épiloguons pas sur la défiance, pour ne pas en rajouter face au manque de crédit du gouvernement. S'agissant de la complexité – qui peut exister –, il ne faut pas confondre simplification et déréglementation tous azimuts, dans l'esprit du rapport Attali sous l'ancienne majorité dont l'un des rapporteurs était... M. Macron.

Quant au corporatisme – mot toujours utilisé avec une connotation négative –, rappelons simplement qu'au sens politique, c'était une des appellations du régime mussolinien.

Ces annonces de caractère libéral s'inscrivent bien évidemment dans les discussions avec la Commission européenne

autour du budget 2015 de la France. Il s'agit de faire bonne figure libérale. C'est la même chose concernant les décisions annoncées en matière de prestations familiales, dans le seul objectif de faire 700 millions d'euros d'économies en année pleine. Rompre avec l'universalité, c'est prendre le risque de remettre en cause la solidarité, les plus aisés pouvant ensuite refuser la logique de la sécurité sociale. Cela rejoint l'idée de moduler la prise en charge de l'Assurance maladie en fonction des revenus. Quant à la justice sociale, elle passe non pas par les allocations familiales, mais par la fiscalité. Encore faudrait-il que le gouvernement remette sur la table une grande réforme fiscale.

Encore une fois, alors que la situation internationale recommence à donner de forts signes d'inquiétude, tout montre que la logique d'austérité suivie en Europe et en France est économiquement inefficace, socialement inégalitaire et démocratiquement dangereuse.

Alors, au même titre que le patronat qui réclame l'abandon de certaines dispositions de la loi sur l'économie sociale et solidaire, revendiquons le rejet du pacte d'austérité, dit pacte de responsabilité, et déposons les cahiers de revendications.